



C.1.1.- Plan de communication

1a ver. 09/2017

***Responsabilité du Livrable
 Office des Transports de la Corse (OTC)
 Ver. 4.a***

1 Table de révision du document

Num. Version	Date	Motivation	Responsable
1a	30/9/2017	Émission initiale du document	OTC
2a	31/07/2018	Mise à jour	OTC
3a	30/04/2019	Mise à jour	OTC
4a	31/07/2019	Mise à jour	OTC

Sommaire

1	Table de révision du document	2
2	Introduction	6
3	Presentation du projet GEECCTT-Îles	8
4	Objectifs et stratégie de communication	10
5	Contenu et messages de base	14
6	Rôle du partenariat	14
6.1	Partage de l'approche.....	15
6.2	Contributions du partenariat.....	15
7	Communication interne et communication externe	17
7.1	Communication interne.....	17
7.1.1	Communication "quotidienne".....	18
7.1.1.1	Email.....	18
7.1.1.2	Vidéoconférences.....	19
7.1.1.3	Appels téléphoniques et messagerie.....	19
7.1.2	Réunions entre partenaires.....	19
7.1.2.1	Comités de Pilotage / Réunions.....	19
7.1.3	Communication directe pour un diagnostic précoce.....	19
7.2	Communication externe.....	21
7.2.1	Target audience.....	21
7.2.1.1	Audience principale.....	21
7.2.1.2	Cluster: qui, quoi, comment et quand.....	22
7.2.1.3	Audience secondaire.....	27
	L'audience du projet GEECCTT-Îles est représenté par:.....	27
8	Matrice de communication	28
9	GEECCTT-Îles: identité visuelle et messages clés	31
9.1	Logo di progetto e colori.....	31
9.2	Modèles.....	32
9.3	Exigences obligatoires.....	32
10	Plan des activités	33
10.1	Ressources.....	33
10.2	Outils.....	33
10.2.1	Web site.....	33
10.2.2	Liens et connexions avec d'autres projets.....	34
10.2.3	Médias sociaux.....	34
10.2.4	Videos.....	34
10.2.5	Photographies.....	35

10.2.6	Événements (ateliers, conférences).....	35
10.2.7	Communiqués de presse.....	35
10.2.8	Conférences de presse.....	36
10.2.9	Interviews radio / télé.....	36
10.2.10	Matériel de promotion: affiches, brochures.....	37
10.3	Métriques.....	37
10.3.1	Événements (ateliers, conférences).....	37
10.3.2	Médias.....	38
10.3.3	Publications.....	38
11	Conclusions	39
12	Annexes	39

Liste des tables

Tab. 1: Cadre de communication interne.....	20
Tab. 2: 8 Matrice de communication.....	30

Sommaire exécutif

Ce document représente le livrable **C.1.1-Plan de communication**.

La responsabilité du produit livrable est de l'Office des transports de la Corse (OTC) qui a décidé d'élaborer le plan en collaboration avec les partenaires et avec le partage des les décideurs. Le Comité de pilotage (CdP) du projet assume donc un rôle très important dans les décisions relatives à la communication, aux messages à transmettre, à la planification et à la réalisation d'événements. La présence du Comité d'experts techniques et scientifiques (CETS), qui exerce une fonction indépendante de suivi et d'évaluation de la qualité et de l'impact des résultats, ainsi que de la communication du projet, peut éventuellement apporter sa contribution par ses propres suggestions et considérations.

Les indications suivantes serviront de référence pour toutes les activités de communication et contiendront une explication des objectifs, groupes cibles, messages clés, outils et modèles. Le document sera mis à jour périodiquement avec des rapports spécifiques sur les actions de communication qui seront produites pour le compte rendu obligatoire du projet.

Le document est tellement organisé

- Chapitre 1 - Introduction - Il présente les éléments fondamentaux du document et donne un bref résumé du projet GEECCTT-Îles.
- Chapitre 2 - Stratégie de communication - Présente les objectifs de communication, les rôles des partenaires, les objectifs de communication et les synergies, les messages clés et l'identité visuelle.
- Chapitre 3 - Identifie les activités qui seront menées pour sensibiliser les communautés cibles, pour promouvoir la connaissance complète du projet et la participation.

Les commentaires et suggestions peuvent être envoyés au chef de projet, **M. José Bassu**, et à l'adresse électronique de l'assistance technique du projet, à l'adresse **amo-geecctt@klink.it**.

Chapitre 1

2 Introduction

Le produit livrable C.1.1. Plan de communication est l'un des résultats envisagés par la Composante de Communication et définit les modalités de mise en œuvre de la stratégie proposée pour promouvoir le projet GEECCTT-Îles auprès des principaux acteurs du projet et en particulier entre les contributeurs directs et les utilisateurs des résultats et produits du projet.

Le document est conçu comme un rapport « vivant » qui peut être enrichi et / ou modifié en permanence avec les résultats obtenus par le projet, les contributions de tous les partenaires, les suggestions du financier.

Le document sera mis à jour périodiquement avec des rapports spécifiques sur les actions de communication à inclure dans les rapports obligatoires présentés dans le cadre du suivi semestriel.

Le document traitera également brièvement des questions liées à la communication interne au sein du groupe de partenariat.

Le plan vise à garantir que les actions de communication du projet GEECCTT-Îles comprennent les éléments fondamentaux destinés à sensibiliser à la question des groupes spécifiques sur la raison d'être du projet, ainsi qu'au soutien de la Communauté européenne, ainsi qu'à rendre visibles les résultats et les impacts. de ce soutien.

Les éléments de l'identité visuelle et écrite du projet sont identifiés et les principales exigences en matière d'imprimés, de communiqués de presse, de présentations et de tout autre outil utilisé sont définies. En outre, le document propose des outils permettant de développer une stratégie de communication dynamique ainsi que les exigences obligatoires pour tous les partenaires et fournisseurs.

Dans tous les autres cas, le plan est conçu pour offrir des orientations, sauf indication contraire. Cependant, les règles établies par la Convention avec la Région Toscane prévalent, en tant que Autorité de

gestion du programme, ainsi que les documents de planification, les règles de gestion spécifiques et les manuels mis à disposition¹.

¹ À cet égard, voir <http://interreg-maritime.eu/it/programma/documenti> dans la section > Communication. Il est suggéré de vérifier périodiquement les mises à jour.

3 Présentation du projet GEECCTT-Îles

Entre la Corse et la Sardaigne on n'a pas de connexions permanentes qui permettent de développer des relations économiques, culturelles et de coopération avec continuité et coûts équitables.

Le projet **GEECCTT-Îles**, de la durée prévue de 24 mois (du 1 février 2017 au 31 janvier 2019) financées dans le cadre du programme «Interreg Italie-France Maritime 2014-2020» pour un montant de 1.997.500€ dont 1.697.875 euros provenant du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), relève ce défi du Programme.

GEECCTT-Îles se donnant **l'objectif d'optimiser et mettre en valeur les relations entre les îles de la zone de coopération, en renforçant le maillon faible du réseau de relations inter-insulaires à travers la création d'un groupement européen de coopération territoriale (GECT) qui aura pour mission l'identification de connexions inter-insulaires sur la base des exigences des territoires de la Corse et de la Sardaigne, voire Elbe**, historiquement liés, prenant en compte l'élément environnemental.

Cet instrument de gestion conjointe des services de transports transfrontaliers (services de transports aérien, maritime, multimodaux, etc.), dans une optique de **continuité territoriale et dans la perspective de la connexion avec les réseaux transeuropéens des transports (RTE-T) doit structurer un bassin économique Corse-Sardaigne-Elbe centré sur un arc tyrrhénien englobant les îles de Méditerranée occidentale et la rive Nord.**

Il est une idée forte de l'aménagement territorial européen : construire une entité suffisamment importante et bien intégrée aux flux principaux continentaux afin d'éviter sa marginalisation, apporter à ces îles un destin autre que celui de marchés de consommation et de destinations touristiques saisonnières.

Dans le parcours de création du GECT, seront définies les conditions pour la gestion de liaisons maritimes permanentes transfrontalières entre les îles et les modalités juridiques et administratives pour traiter

les implications que cette gestion a pour les Etats membres et la Commission Européenne.

Le **résultat** est la **création des conditions pour la mise en place et la gestion conjointe des connexions inter-insulaires entre la Corse et la Sardaigne et l'Elbe - connectée au RTE-T** - dans l'optique innovante d'une continuité territoriale transfrontalière.

Du point de vue du valeur ajoutée européenne, les citoyens, les entreprises - particulièrement les PME, et les communautés des territoires insulaires et de la zone de coopération seront les vrais bénéficiaires de cet anneau de jonction.

L'**Office des transports de la Corse** (OTC) a été désigné chef de file du projet par la **Région Autonome de Sardaigne**, la **Région Ligurie**, les **autorités portuaires de Sardaigne et de Toscane** ainsi que les **Chambres de Commerce et d'Industrie du Var, de la Haute Corse et de la Corse du Sud**.

Chapitre 2

4 Objectifs et stratégie de communication

GEECCTT-Îles se donnant l'objectif d'optimiser et mettre en valeur les relations entre les îles de la zone de coopération, en renforçant le maillon faible du réseau de relations inter-insulaires à travers la création d'un groupement européen de coopération territoriale (GECT) qui aura pour mission l'identification de connexions inter-insulaires sur la base des exigences des territoires de la Corse et de la Sardaigne, voire Elbe, historiquement liés, prenant en compte l'élément environnemental.

La mise en place du GECT se fait par un processus décisionnel avec des règlements, procédures et méthodes prédéfinis par les normes de la Communauté européenne². Sûrement, c'est un projet qui implique un soutien très fort, non seulement institutionnel et administratif, mais aussi territorial, y compris toute la dimension entrepreneuriale et civile sur laquelle les principaux résultats seront reflétés.

Par conséquent, **les objectifs de la communication** sont liés à la prise de conscience croissante et à la connaissance des sujets clés des groupes cibles pour:

- favoriser la naissance du dispositif de gestion de continuité territoriale (GECT) dans les meilleures conditions de support politique et technique qualifié, participatif et partagé ;
- créer le climat nécessaire pour stimuler le développement de nouveaux services et intégrer ceux existants avec une bonne connaissance et partage de la part des décideurs des parties intéressées du potentiel de développement et des avantages qui sont produits ;

² RÈGLEMENT (UE) No 1302/2013 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 17 décembre 2013 modifiant le règlement (CE) no 1082/2006 relatif à un groupement européen de coopération territoriale (GECT) en ce qui concerne la clarification, la simplification et l'amélioration de la constitution et du fonctionnement de groupements de ce type

- augmenter connaissance et partage des réelles possibilités d'intégration des systèmes de transport, de leurs modalités et finalités logistiques, utilisant au mieux la liaison avec les nœuds des réseaux RTE-T.

En outre, la communication contribuera à la réalisation de résultats importants, parmi lesquels:

- établir des liens avec d'autres projets de l'axe 3 et le lot de référence du Programme Interreg Italie-France Maritime
- établir des contacts possibles avec des projets, initiatives et expériences européens afin de renforcer la coopération avec des initiatives similaires
- collaborer aux initiatives de capitalisation visant à contribuer à l'objectif du programme de « favoriser la croissance d'une connaissance thématique « avancée » et de résultats « de haute qualité » de la part des projets ; promouvoir la diffusion et le développement de modes de réutilisation de la connaissance et des résultats en créant des communautés thématiques d'apprentissage qui accompagneront la vie du Programme d'ici 2023 ; déterminer des opportunités de dialogue des projets avec des communautés thématiques à niveau transnational et interrégional, les autres Programmes de Coopération Territoriale (ALCOTRA, MED), les Programmes de mainstreaming. »
- favoriser de nouvelles synergies et possibilités de collaboration entre les partenaires du projet

Objectifs spécifiques du projet	Objectifs de communication	Objectifs spécifiques de la stratégie de communication du projet
Développer (à travers l'analyse, la définition et la mise en oeuvre) un instrument ad hoc -en hypothèse GECT- pour la gestion commune des services transfrontaliers de transport entre les îles.	Sensibiliser Accroître la connaissance	Favoriser la naissance du dispositif de gestion de continuité territoriale (GECT) dans les meilleures conditions de support politique et technique qualifié, participatif et partagé.

Créer les conditions pour le développement de services innovants soutenables pour la mobilité transfrontalière inter-îles à travers les nœuds portuaires et/ou aéroportuaires.	Sensibiliser Accroître la connaissance	Créer le climat nécessaire pour stimuler le développement de nouveaux services et intégrer ceux existants avec une bonne connaissance et partage de la part des décideurs des parties prenantes du potentiel de développement et des avantages qui sont produits.
Créer les conditions pour optimiser l'intégration avec les systèmes de transport multimodal pour améliorer la connexion des nœuds secondaires et tertiaires de la zone de coopération avec les réseaux RTE-T.	Sensibiliser Accroître la connaissance	Augmenter connaissance et partage des réelles possibilités d'intégration des systèmes de transport, de leurs modalités et finalités logistiques, utilisant au mieux la liaison avec les nœuds des réseaux RTE-T.

La **stratégie de communication** de GEECCTT-Îles est liée à la nécessité de définir comment atteindre les cibles et les groupes cibles. En fonction du groupe cible qui sera ciblé, la stratégie adoptée peut varier d'une approche formelle à une approche informelle, d'une approche informative à une approche spécialisée / professionnelle, définie verticalement ou au sens large, en fonction des besoins qui se sont développés au cours de la vie du projet, des actions et du groupe cible à atteindre.

Différentes activités peuvent être appropriées à différents moments du cycle de vie du projet. Les activités de communication devront se concentrer sur l'impact de l'action, et non sur les jalons administratifs ou procéduraux.

L'hypothèse opérationnelle est que la stratégie ne sera pas définie une fois pour toutes, mais il sera autant que possible et utile de l'actualiser en fonction de l'expérience acquise, des résultats, des erreurs et des nouveaux événements.

Pour décider de la stratégie à adopter, le partenariat GEECCTT-Îles a jugé important de garder à l'esprit le pôle thématique auquel le projet appartient, qui est celui lié à l'**amélioration des connexions et à la réduction des distances**.

Le projet a été conçu et développé pour favoriser et renforcer la synergie avec des projets complémentaires du même lot que **NECTEMUS** (qui vise à identifier et à résoudre les goulots d'étranglement des interconnexions maritimes) et **CIRCUMVECTIO**, qui conçoit une architecture interopérable dans la chaîne de services de la logistique. Les partenaires du GEECCTT sont impliqués dans ces projets et la phase initiale d'analyse et de conception a été partagée. GEECCTT est toutefois conçu pour fonctionner en synergie avec tous les projets qui seront lancés également dans les prochains avis sur des actions complémentaires.

Au début du projet, un message transversal et indifférencié a été identifié (***GECT: un outil innovant, des projets d'avenir/GECT: uno strumento innovativo, progetti per il futuro***), permettant de reconnaître toute initiative, quel que soit le groupe cible auquel elle s'adressait (voir la section *GEECCTT-Îles: identité visuelle et messages clés*).

Cependant, pour renforcer l'impact et l'efficacité de la communication, les partenaires s'accordent sur la nécessité d'une stratégie plus différenciée, capable d'envisager des messages différents en fonction des objectifs à atteindre dans chaque phase et / ou activité du projet.

D'autre part, certaines des actions conçues dans le projet s'adressent déjà "séparément" à différents groupes cibles: par exemple, l'activité C3 inclut le niveau d'agents communautaires, nationaux et territoriaux pour impliquer les décideurs politiques et techniques du gouvernement français et Italien, tandis que l'activité C4 s'adresse aux acteurs clés de la Corse et de la Sardaigne, avec la participation des administrations locales, des gestionnaires de réseau, des opérateurs logistiques et des entreprises des deux îles. D'autres activités prévues sont destinées à des groupes cibles non insulaires.

L'équilibre entre une stratégie indifférenciée et une stratégie plus différenciée est la clé du succès potentiel de la communication.

Par conséquent, en fonction du choix de la stratégie la plus appropriée, le **style de communication** peut être différencié entre:

- un style informatif où le communicateur est neutre vis-à-vis du message. Il ne propose que des informations utiles sur les événements, les actualités et les délais
- un style plus "pédagogique" dans lequel le communicateur doit former le destinataire au contenu du message
- un style de confrontation dans lequel le communicateur essaie d'impliquer les parties potentiellement prenantes dans le dialogue pour augmenter l'information sur le contenu du message
- un mélange des catégories précédentes.

5 Contenu et messages de base

Une fois les objectifs, les stratégies et les groupes cibles sont définis, **le contenu et les messages** varieront en fonction des besoins. En fait, il est fondamental de décider quelles valeurs et quelles informations doivent être communiquées de manière à ce qu'elles soient compatibles avec des contenus simples, explicites et véridiques.

De cette manière, il est possible de transmettre un message clair et pertinent vis-à-vis du public, les messages complexes étant décomposés en messages plus simples et plus directs visant à souligner les avantages des réalisations envisagées par GEECCTT-Îles et à les impliquer directement dans l'action.

En référence aux principes d'accessibilité, le message doit atteindre tous les objectifs auxquels il est adressé afin d'être compris sans effort.

6 Rôle du partenariat

L'Office des transports de Corse (OTC), leader du groupement, est responsable de l'ensemble des actions de la Composante de communication.

Tous les autres partenaires - la Région autonome de la Sardaigne, la Région de la Ligurie, les Autorités portuaires de la Sardaigne et de la Toscane ainsi que les Chambres de Commerce et d'Industrie du Var, de la Haute-Corse et du Sud de la Corse - participeront activement à toutes les actions. .

6.1 Partage de l'approche

Afin d'améliorer la coordination de l'approche des activités de communication, les partenaires de GEECCTT-Îles ont envisagé de prendre en charge les activités de dialogue avec les groupes cibles, notamment par le biais des décisions approuvées par le Comité directeur et également en collaboration avec le Comité d'experts techniques et scientifiques (CETS).

M. José Bassu, responsable du projet par l'OTC, et l'AMO-GEECCTT-Îles sont constamment tenus informés des activités de communication, y compris celles déléguées par des partenaires extérieurs aux structures spécialisées sélectionnées par le biais de mécanismes de mise en concurrence.

Le chef de projet peut demander la présence de référents externes ou de professionnels impliqués dans les différentes activités, tant lors des Comités de pilotage que lors d'autres occasions de collaboration internes entre les membres du personnel du projet.

6.2 Contributions du partenariat

Quelles que soient leurs responsabilités officielles, tous les partenaires du projet contribuent aux activités de communication en produisant des rapports et des documents qui seront disponibles sur le site Web public ou partagés entre les partenaires.

En ce qui concerne la communication interne (voir ci-dessous), les partenaires partagent également leur travail au travers de relations constantes avec l'assistance technique du projet (AMO-GEECCTT-Îles).

Sur le plan externe, chacun soutient l'action de communication en présentant le projet à toutes les occasions possibles.

Le Chef de file l'OTC, qui représente la Collectivité territoriale de Corse en matière de transport³, la Région de la Sardaigne-Département des

³ La Collectivité territoriale de Corse (CTC), par son Office des Transports de la Corse, a des compétences élargies en matière d'aménagements et de politique des transports. La Collectivité territoriale de Corse a également un rôle de développeur notamment en matière d'aménagement du territoire. Elle fixe les axes de développement régional par des schémas de développement urbain et rural. Elle gère les routes principales de l'île, la voie ferrée, les liaisons entre les villes

transports - Service du transport maritime et aérien et de la continuité territoriale⁴, la Région de la Ligurie «Projets, Infrastructures, Routes, Ports et Logistique » représentent les principales entités de la politique des transports dans les territoires concernés et disposent en tout cas de multiples possibilités, même informelles, de diffusion de l'information. Les Autorités portuaires d'Olbia et de Livourne, de par leur rôle, sont des vecteurs naturels pour les autres organismes nationaux et européens ayant des tâches similaires.

Les chambres de commerce de la Corse et du Var⁵ - outre leurs fonctions structurelles de concessionnaires des ports et des aéroports - rejoignent facilement les professionnels et les experts par le biais de groupes de travail et de publications ciblées.

portuaires. En tant que propriétaire des infrastructures portuaires, aéroportuaires, ferrées et routières elle fixe et délimite les contrats de concession, la CTC détermine la politique des transports tant aériens que maritimes, ferroviaires et routiers de la Corse. Pour mettre en application ses choix, la CTC dispose de divers outils : L'Office des Transports de la Corse créé par la Loi, dont le Conseil d'Administration est présidé par le Conseiller Exécutif chargé des transports. C'est pourquoi l'Office des Transports met en œuvre les obligations de service public en ce qui concerne les liaisons depuis et vers la Corse. En outre, par délibération en date de 2010, l'Office des Transports de la Corse est chargé de mettre en œuvre les projets de coopération territoriale européenne. Enfin, par délibération en date de 2015, l'Office des Transports est chargé dans ce cadre européen, de renforcer les liaisons entre la Corse et la Sardaigne, ainsi qu'avec les régions transfrontalières. L'Assemblée délibérante a donc donné toute compétence en la matière..

- 4 L'Assessorat des transports est compétent en matière de : transports sur route, fer, maritimes et aériens d'intérêt régional ainsi que de mise en oeuvre des infrastructures intéressant les diverses modalités de transport prévus dans le cadre des interventions financières régionales. Les services de transport maritime et aérien et la continuité territoriale, en particulier, développent des activités de : - définition du modèle de l'offre et définition du modèle de transport aérien et maritime pour la continuité territoriale des passagers et des marchandises - monitoring des services rendus dans le cadre de la continuité territoriale - réalisation d'analyses technico-économiques dédiées à la rationalisation des coûts et à l'amélioration des services de continuité territoriale aérienne et maritime - élaboration de modèles pour l'optimisation des coûts, l'amélioration des services de continuité territoriale pour le renforcement de l'accessibilité du territoire régional - mise en place des procédures pour l'attribution des services et engagement des ressources nécessaires pour la continuité territoriale - procédures connexes pour l'amélioration de l'accessibilité du territoire régional et rapports avec les sociétés aéroportuaires et portuaires régionales.
- 5 Entités concessionnaires des ports corses gérant les plates-formes portuaires et aéroportuaires, notamment: - l'organisation des opérations portuaires et aéroportuaires, - la commercialisation des ports et des aéroports, - la maintenance des infrastructures

Tous les partenaires impliqués ont déjà une expérience de la communication d'un projet au niveau communautaire.

En outre, les outils et le support fournis par l'Autorité de gestion contribuent de manière fondamentale aux actions de diffusion avec des communiqués de presse, des lettres d'information, des supports imprimés et multimédia et des publications sur les réseaux sociaux et sur le Web.

7 Communication interne et communication externe

GEECCTT-Îles propose **deux circuits de communication différents**. Le premier est celui de la **communication interne du projet**; la seconde - décidément plus large et plus complexe - est celle de la **communication externe** avec et avec toutes les parties prenantes. En plus de communiquer le projet à l'intérieur, ce document décrit brièvement les choix et activités des partenaires en matière de communication interne.

7.1 7 Communication interne

La communication interne au sein du projet est fondamentale pour GEECCTT-Îles même si les structures impliquées dans le partenariat entretiennent des relations constantes entre elles, tant pour leurs relations naturelles réciproques que pour la participation parallèle et croisée à d'autres projets du programme Interreg. Cette dimension est en effet absolument essentielle, surtout pour éviter les décalages et les messages ambigus vers l'extérieur, étant donné que certaines activités délicates et substantielles, telles que l'implication des parties prenantes, concernent tous les partenaires de différentes manières et à des moments différents des activités du projet.

La communication interne est essentielle pour atteindre les objectifs du projet. Pour cette raison, il est réparti sur plusieurs niveaux: le premier niveau est celui de la communication "quotidienne"; la seconde est représentée par des réunions entre partenaires pour discuter de sujets plus complexes; le dernier niveau est celui de la communication directe au diagnostic précoce en cas d'apparition de problèmes internes.

La responsabilité d'établir une communication interne efficace est du Chef de file.

Les indications des contacts des partenaires sont conservées dans une liste de distribution gérée par le Chef de file et son AMO. En cas de modification, les partenaires en informent le responsable qui mettra à jour la liste et la communiquera aux différents partenaires et à l'Autorité de gestion si nécessaire.

La communication interne peut être formelle et informelle.

La communication des points importants (résultats attendus, planification des réunions du comité directeur, etc.) doit être documentée par écrit (ordres du jour, procès-verbaux, etc.).

La communication informelle qui a lieu entre le responsable et les représentants des partenaires (par téléphone, courrier électronique) ne doit pas nécessairement être enregistrée.

7.1.1 Communication "quotidienne"

La communication "quotidienne" - c'est-à-dire en ce sens la communication récurrente entre les partenaires - est transmise à travers de multiples instruments utilisés en fonction des caractéristiques de la communication. Par exemple (par ordre de fréquence d'utilisation)

- email
- vidéoconférences
- appels téléphoniques et messagerie

7.1.1.1 Email

C'est un type de communication qui, moyennant un coût minime, permet de transmettre un grand nombre d'informations.

En plus de l'utilisation de courriers électroniques personnels par le personnel impliqué, l'Assistance technique du Chef de file (AMO-GEECCTT-Îles) a créé une adresse électronique (amo-geecctt@klink.it) à partir de laquelle envoyer en copie les messages pour être tracé.

Cette adresse électronique peut également être utilisée pour transmettre des informations fondamentales à l'extérieur (à la fois à l'AG et aux principales parties prenantes).

7.1.1.2 Vidéoconférences

Certains outils, tels que les vidéoconférences, permettent de communiquer en tenant compte de la présence de partenaires insulaires. La raison en est qu'ils permettent une économie générale des coûts et permettent la possibilité de conférences entre plusieurs sujets.

Tous les partenaires ont un niveau informatique garantissant une connaissance approfondie de ces technologies.

Les vidéoconférences peuvent également être utilisées à l'occasion des Comités de pilotage.

7.1.1.3 Appels téléphoniques et messagerie.

Naturellement, l'utilisation du téléphone sera nécessaire en cas de demandes rapides et dans des situations où il n'est pas possible de prévoir le contraire.

7.1.2 Réunions entre partenaires.

7.1.2.1 Comités de Pilotage / Réunions

Des réunions officielles seront régulièrement organisées entre les partenaires du projet (Comités de Pilotage).

Il s'agit de réunions pour discuter des résultats obtenus au cours d'une certaine période et pour planifier les activités suivantes. Les partenaires impliqués sont appelés à rendre compte de ce qui s'est passé.

D'autres réunions peuvent également avoir lieu avec un court préavis ou sur la base d'un ordre du jour partagé.

Chaque réunion - guidée par un règlement interne - produit un rapport décrivant les considérations et / ou les décisions prises.

7.1.3 Communication directe pour un diagnostic précoce

Si, au cours des activités, des problèmes apparaissent pouvant générer un danger pour le bon déroulement du projet, chaque membre du personnel du projet peut en informer le partenaire qui est le leader de l'activité et qui prend contact avec le Chef de file et l'AMO-GEECCTT-Îles qui va résoudre le problème ou assumera la responsabilité d'être un porte-parole, même auprès de l'Autorité de gestion et des différents sujets auxquels un soutien est demandé.

Les communications peuvent s'effectuer sur la base d'un schéma similaire à celui présenté ci-dessous.

Communication	Objectifs	Audience	Auteur	Moyens de communication	Fréquence
Rapports de projet	Tenir au courant de l'avancement du projet et des activités clés à planifier	Chef du projet AMO- GEECCTT-Îles CdP/CETS	Partner Staff	Email Téléphone Videoconfere ncin g	Bimensuelle / Mois
Suivi	Suivre l'avancement des activités programmées et le niveau des dépenses, les domaines de risque et l'émergence de problèmes	Chef du projet AMO- GEECCTT-Îles CdP/CETS	Partner leader de l'activité	Email Téléphone Videoconfere ncin g	Mensuelle / Trimestrielle
Calendriers	Tenir les participants informés des délais fondamentaux du projet et de les aider à respecter les engagements pris	AMO- GEECCTT-Îles Tout le personnel du projet	Partner leader de l'activité	Email	Mise à jour au besoin

Tab. 1: Cadre de communication interne

Ce cadre de référence peut être revu en fonction des besoins apparus afin de capitaliser sur chaque opportunité de communication.

7.2 Communication externe

La communication externe est au cœur du plan de communication, à partir de la définition des objectifs.

7.2.1 Target audience

La segmentation des groupes cibles de la communication du projet a été décidée directement lors de la préparation de la proposition lorsque les rôles, les intérêts, les ressources et les problèmes des différentes parties prenantes ont été analysés en détail.

Aucune autre segmentation géographique particulière n'a été identifiée, à l'exception de celles qui coïncident naturellement avec les groupes cibles résidant dans les territoires du projet.

Il n'était pas nécessaire de procéder à une segmentation particulière de nature sociodémographique ou psychographique.

L'utilisation des résultats et des produits livrables du projet constituera un tournant décisif pour la communication avec les destinataires.

Une autre segmentation naturelle des groupes cibles est articulée sur les différents avantages que les groupes auront du projet.

7.2.1.1 Audience principale

Une partie du public interne principal est représentée par les partenaires du projet qui, en tant que signataires et en partie cofondateurs et gestionnaires du GECT, seront les principaux utilisateurs de la réalisation de services de continuité territoriale transfrontalière entre les îles et d'intégration multimodale avec transport aérien et avec les réseaux RTE-T.

Sur le plan externe, l'Autorité de gestion fait partie du public principal pour la vérification ponctuelle de l'avancement du projet, y compris par le biais de communications obligatoires.

Toutefois, dans ce paragraphe, nous traiterons principalement des principaux groupes cibles auxquels s'adresse la communication externe, que sont:

- Officiels des gouvernements nationaux français et italien

- Officiels de la CE et les Etats membres
- Officiels des gouvernements régionaux et des administrations locales de la zone de coopération
- Chargés de l'aménagement du territoire et des transports
- Opérateurs du réseau logistique
- Entreprises intervenant dans la chaîne du transport multimodal de marchandises
- Entreprises - particulièrement les PME- des territoires non insulaires
- Entreprises - particulièrement les PME- des territoires insulaires
- Citoyens de la zone de coopération

Outils, méthodes et supports de communication visent donc à atteindre ces principaux objectifs et sont conçus pour inclure des informations pertinentes pour chaque groupe cible.

Cependant, dans chaque cas, certaines parties contiennent des informations de nature générale, de manière à permettre de saisir au moins le message de base du projet.

L'exemple principal de cette stratégie est représenté par le site Web qui, sur la base de la structure mise en place par l'Autorité de gestion, présente une page d'accueil contenant les informations essentielles qui présentent les éléments du projet, ses principaux événements et ses réalisations.

7.2.1.2 Cluster: qui, quoi, comment et quand

Les parties prenantes auxquelles la communication est adressée sont substantiellement divisées en 4 macro-groupes présentant certaines caractéristiques communes:

I Groupe

Officiels des gouvernements nationaux français et italien

Impliqués depuis le début de la préparation et constitution du GECT, ils en seront utilisateurs dans la programmation et planification des politiques des transports et de la coopération interrégionale, à partir de la définition de la continuité territoriale transfrontalière.

Officiels de la CE et les Etats membres

La procédure de création du GECT rend indispensable la participation des fonctionnaires des États membres concernés (France et Italie), ainsi que le partage des principaux objectifs avec les directions générales principalement concernées (DG MOVE et DG REGIO, plateforme GECT du Comité européen des régions). et / ou avec d'autres exemples de GECT déjà existants dans le secteur des transports (comme le GECT Reno-Alpi qui partage la participation d'un des partenaires du projet, la Région Ligurie) et avec lesquels entrer directement en contact.

Officiels des gouvernements régionaux et des administrations locales de la zone de coopération

Impliqués depuis le début avec les workshop et avec la communication dédiée, ils sont les sujets qui mettent en oeuvre les politiques sur le territoire en vue de l'utilisation des services de liaisons entre les îles.

Les activités destinées à ce premier groupe cible visent à faire connaître les outils, les objectifs et les moyens de mise en oeuvre du GECT.

Il s'agit d'un groupe crucial pour la stratégie à long terme du projet et pour que celui-ci ait le plus grand impact possible à l'avenir.

Les informations communiquées à ce groupe doivent être centrées sur des problèmes spécifiques. Ces parties prenantes fournissent également les informations nécessaires au projet et sont les principales destinataires de ses résultats finaux et de ses solutions.

Dans ce cas, la communication personnelle directe revêt une importance considérable, bien que difficile à prévoir et à diriger.

L'objectif principal est de communiquer le projet GEECCTT-Îles afin de systématiser le fait qu'il soit considéré comme une option et institutionnaliser ses objectifs.

La manière d'impliquer ces parties prenantes, ainsi que par le biais du site Web, est orientée vers des Ateliers spécifiques dans lesquels des informations techniques peuvent être partagées, ainsi que les principales étapes des actions à mener après la fin du projet.

Pour atteindre ces parties prenantes, les relations directes sont donc privilégiées par chaque partenaire.

Dans le cas des responsables des gouvernements régionaux, des événements ciblés peuvent également être utilisés pour partager les principales étapes des actions à mettre en oeuvre après la fin du projet.

À certaines occasions des fonctionnaires d'administrations extérieures à la zone de coopération seront également impliqués pour échanger des informations sur les bonnes pratiques.

II Groupe

Chargés de l'aménagement du territoire et des transports

Impliqués depuis le début avec les workshop et la communication dédiée, ils sont les sujets qui préparent les politiques intégrées des transports en vue de l'utilisation des services de liaisons entre les îles.

Opérateurs du réseau logistique

Impliqués depuis le début avec les workshop et la communication dédiée, Ils sont les sujets bénéficiaires et opérateurs des services qui seront gérés par le GECT, en particulier pour la multimodalité et l'intégration avec les réseaux RTE-T et avec les autoroutes de la mer (ADM).

Entreprises intervenant dans la chaîne du transport multimodal de marchandises

Impliqués depuis le début avec les workshop et la communication dédiée, Ils sont les sujets bénéficiaires et opérateurs des services qui seront gérés par le GECT, en particulier pour la multimodalité et l'intégration avec les réseaux RTE-T et avec les autoroutes de la mer (ADM).

Ce deuxième groupe cible est composé de programmeurs politiques et de spécialistes des transports à propos desquels les partenaires attendent un feedback, avec leurs observations et leurs contributions pour la poursuite de la mise en œuvre du GECT.

L'objectif principal est de faire connaître le projet GEECCTT-Îles afin d'accroître la connaissance et le partage des possibilités réelles d'intégration des systèmes de transport, de leurs méthodes et objectifs logistiques, en exploitant pleinement la connexion avec les nœuds des réseaux RTE-T.

La manière d'impliquer ces parties prenantes, ainsi que le site Web, est dirigée vers des Ateliers spécifiques dans lesquels des informations techniques peuvent être partagées, ainsi que les principales étapes des actions à mener après la fin du projet. Les livrables qui seront produits

par le partenariat à l'occasion des différentes composantes (mais en particulier T1 et T2) seront disponibles sur le site Web afin de fournir des points de discussion utiles.

De même, pour atteindre ces parties prenantes, les relations directes de chaque partenaire sont privilégiées et sélectionnent des listes de parties potentiellement intéressées.

III Groupe

Entreprises - particulièrement les PME- des territoires insulaires/non insulaires

Impliqués depuis le début avec la communication dédiée, Ils sont les sujets bénéficiaires des services mis en oeuvre, et la principale composante de la demande.

Ce groupe cible est composé de sujets économiques qui devraient principalement bénéficier de la naissance du GECT. Dans ce cas également, la communication prévoit que les mêmes professionnels et entreprises donnent un retour d'information pertinent au projet, ce qui permet de mettre en évidence les réseaux d'intérêts, de priorités, de conflits et d'acquérir une compréhension plus profonde des impacts du GECT.

L'objectif principal est de communiquer le projet GEECCTT-Îles afin de créer le climat nécessaire pour stimuler le développement de nouveaux services et pour intégrer les services existants, avec une bonne connaissance et le partage par les décideurs des parties intéressées du potentiel de développement et des avantages réalisés.

Le site Web, les réunions de sensibilisation et d'implication directes, des articles dans des magazines spécialisés et sur le Web constituent le principal moyen d'attirer l'attention des professionnels et des entreprises.

De même, pour atteindre ces parties prenantes, les relations directes de chaque partenaire sont privilégiées et sélectionnent des listes de parties potentiellement intéressées.

IV Groupe

Citoyens de la zone de coopération

Les citoyens constituent le groupe cible présentant la plus grande hétérogénéité et le plus difficile à atteindre avec une communication de projet comportant de nombreux domaines de nature technique, bien que leur intérêt direct pour les outils et les résultats du projet soit fondamental.

Ils sont les sujets bénéficiaires des services mis en oeuvre, et créateurs de la culture de continuité de l'écosystème de l'arc Tyrrhénien septentrional.

Il convient en particulier de rappeler que le pilier de la cohésion territoriale est la réponse aux besoins des citoyens et de leurs territoires: un citoyen insulaire doit lutter pour avoir les mêmes droits qu'un citoyen résidant dans d'autres pays du continent, même s'il est protégé par les normes européennes.⁶.

La création du GECT a pour objectif principal de garantir la continuité des services des liaisons maritimes Corse-Sardaigne conformément aux dispositions européennes, un résultat fondateur pour les citoyens des deux îles.

La plus grande hétérogénéité de la nécessité coïncide avec un type de communication également hétérogène, même si sa caractéristique commune est d'être clairement définis, faciles à comprendre et attrayants.

Bien entendu - comme pour les autres groupes cibles -, compte tenu de la nature transnationale du partenariat, la question des deux langues officielles du projet entraîne des besoins d'information différents dans les pays participants (France et Italie).

Les principaux moyens d'attirer l'attention du public sont:

⁶ Article 174 - (ex-article 158 TCE)

Afin de promouvoir un développement harmonieux de l'ensemble de l'Union, celle-ci développe et poursuit son action tendant au renforcement de sa cohésion économique, sociale et territoriale.

En particulier, l'Union vise à réduire l'écart entre les niveaux de développement des diverses régions et le retard des régions les moins favorisées.

Parmi les régions concernées, une attention particulière est accordée aux zones rurales, aux zones où s'opère une transition industrielle et aux régions qui souffrent de handicaps naturels ou démographiques graves et permanents telles que les régions les plus septentrionales à très faible densité de population et les régions insulaires, transfrontalières et de montagne.

- l'utilisation du site Web et du social media où les citoyens pourront trouver toutes les informations et tous les produits du projet;

- d'événements de grande échelle (conférence de lancement, événement final, etc.)

- les matériel promotionnel (brochures, affiches, etc.)

Les chaînes les plus traditionnelles comprennent la publication de communiqués de presse, de conférences de presse et d'interviews d'émissions de radio et de télévision.

Les citoyens seront également impliqués dans l'utilisation des contacts avec les associations et les organisations de la société civile qui les représentent (associations de tourisme ou de défense de l'environnement, par exemple), même si les outils de communication de GEECCTT-Îles tentent de favoriser même l'individu.

7.2.1.3 Audience secondaire

La définition d'audience secondaire - généralement utilisée dans la communication - n'est pas totalement cohérente avec les parties prenantes identifiées ci-dessous, compte tenu de la volonté d'impliquer ces sujets de manière intensive dans les activités du projet.

En réalité, cette partie est demandée notamment à l'occasion de moments spécifiques d'exécution de projets avec des échanges mutuels et des présentations lors de communications ou lors de réunions organisées ad hoc.

L'audience du projet GEECCTT-Îles est représenté par:

- Tous les autres acteurs des projets du programme Interreg Italie-France Maritime et en particulier ceux du cluster Axis 3
- Autres projets, communautés et expériences européens similaires (sur d'autres programmes de financement) pour renforcer la coopération avec d'autres initiatives



Les principaux moyens d'attirer l'attention de ces parties prenantes seront le site Web, les réunions d'échange direct, de sensibilisation et de capitalisation, les vidéos, les articles dans des magazines spécialisés et sur le Web.

8 Matrice de communication

328/5000

La matrice de communication est un outil flexible et actualisable à chaque moment de la vie du projet qui, le cas échéant, met en évidence les types d'activités de communication appropriées aux différents états des actions, c'est-à-dire qu'elles sont orientées avant tout sur la planification plutôt que sur la mise en évidence des résultats et des impacts.

Groupes cibles	Besoin d'information	Distribution	Type d'information	Fréquence	Partenaires impliqués
<p>I groupe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Officiels des gouvernements nationaux français et italien - Officiels de la CE et les Etats membres - Officiels des gouvernements régionaux et des administrations locales de la zone de coopération 	<p>Informations spécifiques visant à faciliter la systématisation (institutionnalisation) du GECT pour les îles</p> <p>Participation à la définition des objectifs et des tâches du GECT</p>	<p>Événements restreints (Atelier / groupe de discussion)</p> <p>Événements publics</p> <p>Web Site du projet</p> <p>email</p>	<p>Mémoires d'accord</p> <p>Ébauches de documents</p> <p>Interviews radio / télé</p> <p>Présentations</p> <p>Résultats des activités</p>	<p>Relatif à l'avancement du projet et aux résultats obtenus</p>	<p>OTC RAS RL</p>
<p>II groupe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chargés de l'aménagement du territoire et des transports - Opérateurs du réseau logistique - Entreprises intervenant dans la chaîne 	<p>Informations générales sur le fonctionnement et l'institution du GECT</p> <p>Informations techniques sur les résultats obtenus par le projet pour appuyer la définition de solutions</p>	<p>Événements restreints (Atelier / groupe de discussion)</p> <p>Événements publics</p> <p>Web Site du projet</p> <p>email</p> <p>Magazines spécialisés</p>	<p>Mémoires d'accord</p> <p>Interviews radio / télé</p> <p>Présentations</p> <p>Articles dans des magazines spécialisés</p> <p>Résultats des activités</p>	<p>Relatif à l'avancement du projet et aux résultats obtenus</p>	<p>Tous les partenaires</p>

Groupes cibles	Besoin d'information	Distribution	Type d'information	Fréquence	Partenaires impliqués
du transport multimodal de marchandises	techniques Partage de la définition des activités opérationnelles du GECT				
III groupe -Entreprises - particulièrement les PME- des territoires non insulaires Entreprises - particulièrement les PME- des territoires insulaires	Informations générales sur le fonctionnement et l'institution du GECT Informations techniques sur les résultats obtenus par le projet afin d'appuyer la définition d'hypothèses pour de nouveaux services / projets Partage de la définition des activités opérationnelles du GECT	Événements restreints (Atelier / groupe de discussion) Événements publics Web Site du projet email Magazines spécialisés	Articles et communiqués de presse Articles dans des magazines spécialisés Rapport GEECCTT-Îles pour utilisation publique Interviews radio / télé Présentations Résultats des activités	Relatif à l'avancement du projet et aux résultats obtenus	CCI2A CCI2B CCIVAR
IV Groupe - Citoyens de de la zone de coopération et leurs représentants (tourisme, environnement, etc.)	Informations générales sur le projet et ses résultats (notamment en matière de continuité territoriale et de transport)	Social media (Facebook) Web Site du projet Événements publics	Poster/Brochure 105/5000 Articles et communiqués de presse Interviews radio / télé Présentations (vidéo) Résultats des activités	Relatif à l'avancement du projet et aux résultats obtenus	Tous les partenaires
Organes de	Informations	Web Site du projet	CoCommuniqués	Relatif à	Tous les

Groupes cibles	Besoin d'information	Distribution	Type d'information	Fréquence	Partenaires impliqués
presse	générales sur le projet et ses résultats	Événements publics Conférences de presse e-mail	de presse Brochure	l'avancement du projet et aux résultats obtenus	partenaires
Autorité de Gestion	Rapports écrits officiels et informations officielles requis par le contrat	Réunions directes (vis-à-vis) email téléphone	Report, briefing, meeting	Aux délais et de la manière prescrits par le contrat Basé sur les demandes faites	OTC
Comité de Pilotage/CETS/ Partenaires	Input sur les activités à réaliser Output sur les activités réalisées	Réunions directes (vis-à-vis) email téléphone vidéoconférence	Briefing, meeting	Relatif à la réalisation des activités	Tous les partenaires
Autres projets Interreg IT-FR Maritime	Informations sur les résultats du projet et leur intégration potentielle	Réunions directes (vis-à-vis) email téléphone Web Site du projet vidéoconférence	Briefing, meeting Présentations Résultats des activités	Relatif à l'avancement du projet et aux résultats obtenus	Tous les partenaires
Autres projets, communautés et expériences européens similaires	Informations sur les résultats du projet et leur intégration potentielle	Événements restreints (Atelier / groupe de discussion) Événements publics Web Site du projet email	Briefing, meeting Présentations Résultats des activités	Relatif à l'avancement du projet et aux résultats obtenus	Tous les partenaires

Tab. 2: 8 Matrice de communication

9 GEECCTT-Îles: identité visuelle et messages clés

Le "pay off" de GEECCTT-Îles identifié au début du projet

GECT: un outil innovant, des projets d'avenir
GECT: uno strumento innovativo, progetti per il futuro

il a été choisi par les partenaires (et utilisé lors de la phase de conférence de lancement du projet) car il contient un message simple et transversal qui permet de reconnaître toute initiative, indépendamment du groupe cible auquel elle était destinée.

Toutefois, pour la poursuite des activités et compte tenu de l'organisation d'événements plus ciblés et plus spécialisés, il convient d'identifier un message qui souligne au mieux la dimension analysée à chaque occasion.

Certains éléments de l'identité visuelle de GEECCTT-Îles sont déjà disponibles aujourd'hui et d'autres le seront au cours du projet et pourront certainement être améliorés.

9.1 Logo di progetto e colori

Pour GEECCTT-Îles, il n'a pas été jugé approprié de procéder à la création d'un logo ad hoc, mais les règles de communication envisagées ont été utilisées, utilisant le même titre du projet - «GEECCTT-Îles» précisément - sans proposer d'hypothèses graphiques.

La raison est justifiée par le fait qu'il semble plus approprié que les partenaires identifient un logo de GECT lors de sa création.



Interreg



UNION
EUROPÉENNE

MARITTIMO-IT FR-MARITIME

GEECCTT-ÎLES

Fonds européen de développement régional

9.2 Modèles

Par souci d'uniformité, certains modèles (au format open * odt) ont été générés et sont utilisés à des fins internes et à des fins de communication externe (obligatoires et non obligatoires).

Les modèles ont été partagés avec les partenaires.

Certaines sont déjà disponibles (rapports, procès-verbaux, etc.), d'autres le seront à mesure que les activités du projet le rendront nécessaire.

Certaines sont déjà disponibles (rapports, procès-verbaux), d'autres le seront à la demande des activités du projet.

9.3 Exigences obligatoires

Dans le cadre du Programme Italie-France Maritime 2014-2020 (le Programme), en matière de communication, il faut considérer les documents suivants:

- la Stratégie de communication du Programme Italie-France Maritime 2014-2020,
- l'Identité visuelle,
- les Règles d'information et de communication,
- le logo du Programme (à utiliser en suivant les indications fournies par le Programme).

Ces documents sont publiés et peuvent être téléchargés par le website du Programme à la page <http://interreg-maritime.eu/it/programma/documenti>.

Chapitre 3

10 Plan des activités

10.1 Ressources

Pour le développement, l'exécution et l'évaluation du plan de communication, les partenaires du projet peuvent compter sur les ressources provenant:

- du budget prévu dans le plan financier
- par les compétences de chaque partenaire, du CdP avec les tâches d'adressage, du CETS avec des tâches de consultation et d'évaluation
- par les compétences spécifiques de fournisseurs qualifiés dans toutes les phases du processus (à la fois du point de vue de la communication proprement dite et du point de vue de la facilitation lors d'événements spécifiques ciblés)

Le personnel interne directement impliqué possède des compétences fondamentales:

- compétences de communication orale (en petits et grands groupes)
- compétences en communication écrite (rédaction de rapports, discours, briefings, communiqués de presse, webmasters, etc.)
- compétences informatiques (ils sont capables d'utiliser les moyens informatiques nécessaires pour transmettre les messages corrects)

10.2 Outils

10.2.1 Web site

Le site du projet GEECCTT-Îles est disponible à l'adresse <http://interreg-maritime.eu/web/geecctt-iles/progetto>

Le site répond à différentes fonctions et constitue l'un des principaux outils de communication, également utile pour la concentration des données et des résultats du projet.

Au cours de l'exécution du projet, des présentations, des publications, des rapports, des photos, des produits livrables et d'autres documents

seront publiés progressivement pour donner une visibilité totale au projet.

Le logo et le signe graphique sont toujours clairement visibles, ainsi que le logo du Programme Interreg FR-IT Maritime et les liens associés.

Le site Web permet le choix de la langue (FR ou IT) et contient:

- présentation du projet
- présentation des partenaires
- événements
- annonces durables et détaillées (nouvelles)
- contacts (pour demander des informations)

10.2.2 Liens et connexions avec d'autres projets

Au cours de l'exécution du projet, des projets similaires ou complémentaires seront contactés afin d'accroître la visibilité et d'échanger des liens afin de générer un trafic supplémentaire sur le site.

Outre les communautés en charge des transports et de la continuité territoriale, les connexions avec d'autres GECT occuperont une place primordiale, notamment en ce qui concerne le secteur des transports et les réseaux RTE-T.

10.2.3 Médias sociaux

En utilisant les médias sociaux, le projet vise à activer une communauté de citoyens intéressés autour des thèmes du projet tout en maintenant une interaction constante.

10.2.4 Videos

Au cours du projet, des présentations peuvent être développées (animations et / ou vidéos avec audio, si possible avec traduction ou soulignement multilingue) sur des thèmes spécifiques: elles seront mises à disposition via des liens vers les sites des différents partenaires. Les présentations s'adressent à la fois au grand public et au public spécialisé et servent à amplifier les canaux de communication vers différentes cibles d'utilisateurs.

10.2.5 Photographies

Les photos, les animations et les illustrations sont utilisées dans la mesure du possible pour attirer l'attention des différents destinataires du message.

Les photos choisies tenteront d'illustrer au maximum l'évolution des composantes du projet.

Les formats préférés seront les formats numériques permettant une reproduction et un échange faciles et une intégration rapide dans différents instruments.

Le site Web hébergera la collection des photos les plus significatives parmi les nouvelles.

10.2.6 Événements (ateliers, conférences)

Au cours du projet, des événements ciblés (Ateliers) seront organisés dans les territoires de coopération et également en dehors de la zone de coopération, ainsi que deux événements internationaux (la conférence de lancement et l'événement final) dans la zone de coopération.

L'objectif des événements sera de temps en temps de garantir un contact différent avec les parties prenantes qui ont le plus grand impact sur le succès du projet ou les meilleures possibilités pour favoriser leur optimisation.

Les partenaires participeront à toutes les occasions à des événements centrés sur des thèmes similaires à ceux discutés.

Le protocole utilisé pour les occasions publiques où tous les partenaires sont présents est celui de faire intervenir en premier le Chef de file puis les autres bénéficiaires associés. En présence d'organismes publics (ministères, régions, etc.), ils seront amenés à intervenir en premier ou après le Chef de file.

10.2.7 Communiqués de presse

Les communiqués de presse fournis par GEECCTT-Îles couvrent l'information sur les principaux résultats et événements et sont mis à disposition avec le matériel de communication progressivement mis au point.

Tous les communiqués de presse sont préparés électroniquement de manière à pouvoir être communiqués plus facilement, même avec l'utilisation de courriers électroniques.

Au cours du projet, de plus en plus de communiqués de presse seront préparés sur des sujets de nature générale afin de diffuser et d'accroître

la connaissance du projet ou des événements majeurs, et présenteront progressivement les résultats obtenus. Les résultats obtenus.

Les communiqués de presse sont généralement préparés en français et en italien.

Le langage utilisé est très simple et compact.

Les communiqués de presse incluent les logos obligatoires en tant que preuve du cofinancement reçu.

En général, les communiqués de presse seront datés et contiendront une déclaration concernant le moment de leur utilisation (si immédiate ou à une date limite particulière).

10.2.8 Conférences de presse

Pendant les événements principaux (Conférence de lancement, Événement final ou si cela est jugé approprié pour la publication des résultats attendus), des conférences de presse sont programmées.

Les invitations sont préparées à partir des adresses fournies par les différents partenaires et envoyées par courrier électronique aux organisateurs de la réunion.

Dans la mesure du possible, des enregistrements vidéo de conférences de presse et / ou de rapports publiés sur des chaînes de télévision nationales et / ou locales sont mis à disposition sur le site Web ou référencés.

Les dossiers de presse sont généralement préparés.

Le protocole utilisé pour les occasions publiques où tous les partenaires sont présents est celui de faire intervenir en premier le Chef de file puis les autres bénéficiaires associés. En présence d'organismes publics (ministères, régions, etc.), ils seront amenés à intervenir en premier ou après le Chef de file.

10.2.9 Interviews radio / télé

Les partenaires du projet peuvent donner des interviews à la radio et à la télévision pendant les conférences de presse plutôt que à d'autres occasions jugées pertinentes pour donner de la visibilité aux résultats obtenus. Dans la mesure du possible, des enregistrements vidéo de conférences de presse et / ou de rapports publiés sur des chaînes de télévision nationales et / ou locales sont mis à disposition sur le site Web ou référencés.

Le protocole utilisé pour les occasions publiques où tous les partenaires sont présents est celui de faire intervenir en premier le Chef de file puis

les autres bénéficiaires associés. En présence d'organismes publics (ministères, régions, etc.), ils seront amenés à intervenir en premier ou après le Chef de file.

10.2.10 Matériel de promotion: affiches, brochures

Pour la promotion, des affiches en couleurs peuvent être utilisées, ainsi que des brochures avec plusieurs pages colorées, préparées pour les diverses activités de diffusion qui coïncident avec les principales conférences et ateliers.

Les brochures contiennent des informations générales sur le projet mais également des informations détaillées sur certains événements spécifiques.

La publication est généralement bilingue (IT / FR).

Dans tous les documents et supports produits dans le cadre du projet, le bénéficiaire chargé de la coordination et les bénéficiaires associés prendront expressément acte du soutien apporté par l'UE au moyen des logos fournis par l'autorité de gestion.

Les brochures pourront être téléchargées directement sur le site du projet et pourront être diffusées ultérieurement par courrier électronique. Ils contiendront des informations sur le projet sous forme d'objectifs, d'activités et de résultats. En outre, des informations essentielles seront indiquées, telles que les adresses de sites Web du projet et les courriels institutionnels.

Les affiches sont préparées pour les principaux événements et utilisées dans le cadre d'événements et de conférences, ainsi que de produits comportant des éléments graphiques capables d'attirer l'attention visuelle.

10.3 Métriques

Pour évaluer les activités de communication pour chaque réalisation, il est possible d'utiliser des seuils et des indicateurs fournis dans la proposition de projet.

Pour plus de commodité, certains indicateurs détaillés doivent être utilisés.

10.3.1 Événements (ateliers, conférences)

- Nombre de participants à la conférence de lancement

- Nombre de participants à l'événement final
- Nombre de participants aux ateliers spécialisés

10.3.2 Médias

- Nombre de communiqués de presse publiés:
- Nombre d'articles destinés au grand public dans la presse nationale
- Nombre d'articles destinés au grand public dans la presse locale:
- Nombre d'articles dans la presse spécialisée
- Nombre d'articles sur le web
- Nombre de reportage
- Nombre de vidéos

10.3.3 Publications

- Nombre de copies de brochures et autre matériel:
- Nombre de copies posters

Des indicateurs supplémentaires faisant référence aux groupes cibles du projet sont également présents dans la proposition initiale.

11 Conclusions

GEECCTT-Îles se donnant l'objectif d'optimiser et mettre en valeur les relations entre les îles de la zone de coopération, en renforçant le maillon faible du réseau de relations inter-insulaires à travers la création d'un groupement européen de coopération territoriale (GECT) qui aura pour mission l'identification de connexions inter-insulaires sur la base des exigences des territoires de la Corse et de la Sardaigne, voire Elbe, historiquement liés, prenant en compte l'élément environnemental.

La communication est un élément essentiel de cette approche qui, outre le renforcement de la sensibilisation du public et de la participation de ses représentants, des experts, des entreprises et des citoyens, vise à structurer - dans la perspective de la continuité territoriale et de la connexion aux réseaux transeuropéens de transport (RTE-T) - un outil de gestion conjointe des services de transport transfrontalier (aérien, maritime, multimodal, etc.) qui permet de développer un bassin économique Corse-Sardaigne-Elbe centré sur un arc tyrrhénien des îles de la Méditerranée occidentale et de la côte nord.

Le document décrit les principales activités de communication.

Le succès de la stratégie dépend de la capacité des partenaires à adhérer au plan et à participer à l'effort dans un esprit de collaboration afin de permettre, en plus des effets externes, la mise à jour constante de tout le personnel impliqué et les progrès réalisés de la manière et avec le plus grand nombre d'outils. approprié.

12 Annexes

- Modelés
- Logos et dénis de responsabilité obligatoires (voir <http://interreg-maritime.eu/it/programma/documenti>)
- Résumé des activités de communication